

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FEATRUM."

Vol. VI, No 4.

Montréal, Avril 1900.

50 cts par an.

CLOCHES DE PAQUES

LES HOMMES

" Chants de cloche lointaine, âme du jour qui prie,
" Quel mystère s'éploie autour des vols d'airain,
" Quels nouveaux-nés annoncez-vous par vos refrains,
" Quels sommeils, quels réveils bercez vous attendries ?

LES CLOCHES

" Comme un manteau d'amour autour de vos patries
" La prière descend de nous et vous étreint,
" Et, rosaire de voix égrené grain à grain,
" Nous semons sur vos fronts les verbes de la vie ;
" Anges annonciateurs, sœurs vivantes et mortes,
" Nous ouvrons de l'Esprit les éternelles portes :
" En nous tout recommence à vivre, tout s'unit ;
" Nous emportons sur les ailes de nos volées
" Vos âmes parmi nos robes de fer voilées,
" Vaissaux-fantômes d'ombre haletants d'infini. "

AUGUSTE YMBERT.

A NOS COMPATRIOTES ANGLAIS

Vous ne nous aimez pas, cela nous le savons...
Nous avons nos défauts et vous avez les vôtres.
Vous êtes des marchands, nous sommes des apôtres ;
Vous achetez la terre, et nous, nous la sauvons.

Notre langue est bien belle et nous la conservons.
Nous sommes tous égaux et vos droits sont les nôtres.
Comptez des écus d'or, disons des patenôtres,
Et servons librement le Dieu que nous servons.

L'Église, à ses autels, dans toute la patrie
Pour notre souveraine avec foi chante et prie,
Et tous, agenouillés, nous répondons : Amen !

Pourquoi donc des soupçons ? Pourquoi des mots acerbes ?
La paix soit avec nous, si nos races superbes
Doivent s'unir, un jour, dans un fécond hymen !

PAMPHILE LEMAY.

Choisissez la Meilleure

Lorsqu'on offre des propriétés foncières à un homme d'affaires, celui-ci, avant d'acheter, fait toutes les démarches nécessaires afin de se renseigner sur la valeur des propriétés et la validité des titres. S'il désire posséder des actions ou des débetures, il s'informe de la responsabilité de la compagnie ou de la légalité de l'émission. Enfin, quelle que soit la chose qu'on lui propose d'acheter, il cherchera toujours, avant de conclure, à se rendre compte de sa valeur et de son utilité.

Il n'y a pas de raisons pour qu'on ne prenne pas autant de précautions dans le choix d'une société de bienfaisance, dont dépendra le bien-être futur de la famille. Au point de vue économique, il y va de votre intérêt de savoir quels sont les mérites et les avantages de la société dont vous voulez faire partie.

En effet, vous allez conclure un contrat véritable, c'est-à-dire que vous aurez des obligations à remplir et que la société en aura, elle aussi. Vous vous engagerez de payer certaines sommes à telles époques, moyennant quoi, la société vous paiera ou paiera à vos héritiers telles autres sommes. Si vous remplissez toutes vos obligations, la société sera tenue de remplir les siennes.

Mais voici le point tournant de la question. Toutes les sociétés assument des obligations considérables, mais toutes pourront-elles les remplir ?

Il faut y aller froidement, il ne faut pas se laisser éblouir par le grand nombre de membres, ni par le chiffre du surplus. Il faut voir plus loin.

On ne saurait conseiller de patroniser une association simplement parce qu'on est sollicité par un agent très zélé. En choisissant une société vous devez vous assurer de sa réputation, dans l'endroit où elle a son bureau principal, vous devez connaître son but, vous devez vous renseigner sur la réputation et la solvabilité des officiers en chef. Sachez quel est le nombre des membres et le montant de la réserve et comparez-les. Demandez-vous si les fonds sont placés avec sécurité, combien coûte l'administration, quel est le chiffre des officiers salariés et à combien s'élèvent leurs salaires.

Les réponses vous réservent des surprises. L'Alliance Nationale sortira indemne de cette petite enquête. Elle vous apparaîtra plus ferme et plus prospère que plusieurs de ses rivales, qui nous font l'effet d'être des

colosses élevés sur une base d'argile. Il ne faut pas se fier aux apparences. Les chiffres et les faits valent mieux.

Pages Canadiennes

UTILITÉ DE L'HISTOIRE

Extrait d'un article paru en 1807 et attribué à M. L. Plamondon de Québec, alors avocat distingué et écrivain de mérite. Il fut secrétaire de la société littéraire de Québec et plus tard vice-président de la société pour l'encouragement des arts et des sciences.

L'histoire, dit Cicéron, est le témoin des temps, le flambeau de la vérité, le dépôt des événements : elle est l'oracle de l'antiquité, qu'elle nous dévoile ; du présent, dont elle nous informe ; et de l'avenir, qu'elle nous fait prévoir. Elle nous remet devant les yeux et propose à notre civilisation les faits mémorables, les excellentes qualités des législateurs, des rois, des sages, des héros et des honnêtes citoyens de tous les temps et de tous les pays. C'est dans son temple que résident la source des bons conseils et de la prudence, l'aiguillon du courage et des belles actions, la règle de la conduite et des mœurs. Elle nous offre le modèle des vertus que nous devons pratiquer, et le tableau des vices qu'il nous faut éviter ; enfin, c'est à elle qu'il appartient de former le cœur, et rien n'y est plus propre que les traits touchants que l'on y rencontre à chaque page.

L. PLAMONDON

Ce que Fait une Société de Secours Mutuel

Elle permet à l'homme de mettre sa famille à l'abri du besoin.

Elle aide à préserver l'humanité des malheurs et des crimes causés par le paupérisme.

Elle protège les travailleurs en conservant les profits du labeur honnête pour le foyer domestique.

Elle ensoleille le chemin désolé de la vie ; elle nous fait moins pénible le moment du départ final.

Elle permet à ceux qui vivent du travail de chaque jour de laisser un héritage.

Elle apporte de l'argent à la famille au moment où il est le plus nécessaire.

Elle profite aux sociétaires en les forçant à économiser ; elle prolonge leur vie en les délivrant de l'anxiété.

La France de l'Avenir

Un éminent critique canadien, M. l'abbé Casgrain, a indiqué en termes parfaits aux écrivains de son pays la mission à eux confiée, et les dons que Dieu leur a départis pour l'accomplir " Représentants de la race latine, notre mission est d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses intérêts matérialistes, à son égoïsme grossier, les tendances d'un ordre plus élevé. Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Issus de la race la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme et sous les yeux, toutes les sources d'inspiration, au cœur de fortes croyances, devant vous une gigantesque nature où semblent croître d'elles-mêmes, les grandes pensées ; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. En exploitant ces ressources, vous pouvez créer des ouvrages qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère. "

Si ce vœu était exaucé, si, après avoir acquis la suprématie dans le Nord américain, les Français-canadiens, étendaient cette influence intellectuelle et morale jusqu'au cœur des Etats-Unis, ils pourraient peut-être rouvrir au génie de la race latine l'Amérique tout entière. De même que leurs pères, les vaillants semeurs de l'Ouest, avec le grain de froment, jetaient dans les sillons du Nouveau-Monde le souvenir de la France ; eux aussi, avec leurs livres, avec leurs journaux, avec leurs conférences, avec leurs sociétés de Saint-Jean-Baptiste, sèment à pleines mains les idées de la race latine qui, déjà, germent, ça et là, dans le sol étonné des Etats-Unis.

Qui oserait dire ce que, dans un demi-siècle, sera devenue l'hégémonie anglo-américaine ? Inondée du côté de l'Est par les Allemands et par les Irlandais et prise à revers par les émigrants du Céleste Empire, la grande république n'appartiendra bientôt que de nom à la race de ses fondateurs. Comment prévoir les destinées d'une nation qui a commencé par la tête ronde des puritains pour aboutir, qui sait, à la queue des Chinois ? Un jour, peut-être, les races noire, mongole, germanique, celtique, se heurteront, là-bas, dans un choc effroyable. Ce

jour-là, les ossements des Peaux-Rouges tressailleront de joie sous la terre où fut la prairie.

Mais auparavant bien des choses arriveront. Peut-on douter, par exemple, que les Etats-Unis ne veuillent tôt ou tard, faire sentir à la vieille Europe le poids du nouveau monde. De quelle importance il sera alors pour la France, pour tous les pays latins, de ne pas abandonner l'impulsion de cette formidable machine, aux intérêts, aux passions d'une rivale. Qui sait si l'appoint que les descendants des Gallo-Romains apporteront, à une certaine heure, dans la chose publique, ne sera pas décisif ? Qui sait même si, quelque part ils ne créeront pas un nouvel Etat ? Alexis de Tocqueville, ce voyant de notre siècle, a prédit qu'un jour, " en dépit de la conquête, les Français arriveraient à fonder à eux seuls un bel empire dans le nouveau monde, plus éclairés peut-être, plus moraux et plus heureux que leurs pères. "

Sans attendre les grands événements d'un avenir encore éloigné, faisons en sorte que pas un Français " du vieux pays " ne reste désormais insouciant du Canada. Ce n'est pas dans la tête, mais dans le cœur de chacun de nous que ce nom devrait être gravé. Il est vrai, une catastrophe a jadis arraché de nos bras les Français d'Amérique ; leurs destinées ne sont plus les nôtres ; ils forment un nouveau peuple. Qu'importe : là-bas, dans l'immensité de notre ancienne colonie, il existe un beau lac, vaste comme une mer : on le nomme Erié. Tout à coup, une partie de son onde s'enfuit, s'incline, puis s'engloutit au fond d'un gigantesque abîme. Dans cette chute effroyable qui la sépare à jamais de sa source, la nappe d'eau brisée, mugissante, désespérée, semblent s'anéantir. Tout a disparu sous un immense voile de vapeur et d'écume. Du sein de ce chaos, un fleuve va sortir, cherchant sa voie ; il la trouvera, et coulera, puissant et calme, pour former bien loin de l'Erié un autre beau lac, avec un nouveau nom et de nouveaux rivages. Qu'importe la distance, qu'importent les rives, et les noms ! Erié, Ontario, vos ondes ne sont-elles pas les mêmes et, dans leur azur, ne réfléchent-elles pas le même ciel !

CH. DE BONNECHOSE.

—Monsieur *trop pressé* se cassa le cou.

x

—Si la poire ne tombe pas du premier coup, elle tombera du second.

Pages Canadiennes

LA JEUNE FILLE MODERNE

Sous ce titre, on peut écrire un volume. On peut composer un roman, qui serait, ou ne serait pas, édifiant, selon le type que l'on voudrait peindre.

On peut faire une comédie très gaie, une satire très méchante, une idylle très gracieuse, un livre de piété, ou un manuel d'instruction féminine.

Répondrai-je à l'attente en disant tout simplement ce que je veux qu'elle soit, la jeune fille moderne?

Et d'abord, je la veux pieuse, mais d'une piété éclairée, solide, fondée sur une connaissance aussi complète que possible de sa religion; et n'ont pas d'une piété fausse, formaliste, mêlée de superstitions et de préjugés, encombrée de pratiques extérieures et routinières.

Je voudrais qu'elle eût des idées larges, mais saines; car il y a beaucoup d'idées larges qui sont malsaines, et dont il faut se défier.

Je veux qu'elle soit instruite, dans la mesure déterminée par son état, par sa position, et par ses talents.

En ne tenant pas compte de cette mesure, la jeune fille moderne est souvent déclassée, ou perd un temps précieux à cultiver des arts pour lesquels elle n'a aucun talent.

Ce qui me plairait surtout en elle, c'est qu'elle sût faire l'emploi de son temps dans la position que Dieu lui a faite dans le monde; qu'elle sût le partager sagement entre les travaux du ménage, les pratiques de piété, la lecture ou autres études, les promenades, les amusements et les bonnes œuvres.

Malheur à celle que l'on voit toujours à sa fenêtre ou sur les trottoirs! C'est pour elle que nos ancêtres ont fait ce proverbe:

« Fille fenestrière et trottière
Est rarement bonne ménagère. »

Je veux que la jeune fille soit bien mise, élégante même, mais sans luxe, surtout quand elle n'est pas très riche. Je n'admets pas qu'elle apprécie seulement les choses qui coûtent cher, et je suis enclin à trouver très séants les vêtements qu'elle se confectionne elle-même.

A ce sujet, je vous dirai qu'il y a dans l'instruction de nos jeunes filles une lacune regrettable: on ne leur enseigne pas assez

les travaux manuels. Avec leurs dix doigts elles devraient pouvoir faire bien des choses plus utiles que *pianotailleur*.

Je veux que la jeune fille soit joyeuse, de cette joie franche, ouverte et saine qui s'exhale des cœurs purs. Rien n'est malsain comme certaines tristesses voluptueuses.

Je la veux bonne, douce, charitable, ne médissant jamais, et fuyant jusqu'à l'ombre de la calomnie.

On lui dit souvent—sans le croire—qu'elle est un ange. Je voudrais qu'elle eut au moins ces *deux ailes*, dont parle l'auteur de *l'Imitation: la simplicité et la pureté*.

Elles ne lui serviraient pas à voltiger d'un amour à l'autre; mais elles l'élèveraient au-dessus de nos fanges, dans les régions de la lumière sereine et de la vraie beauté.

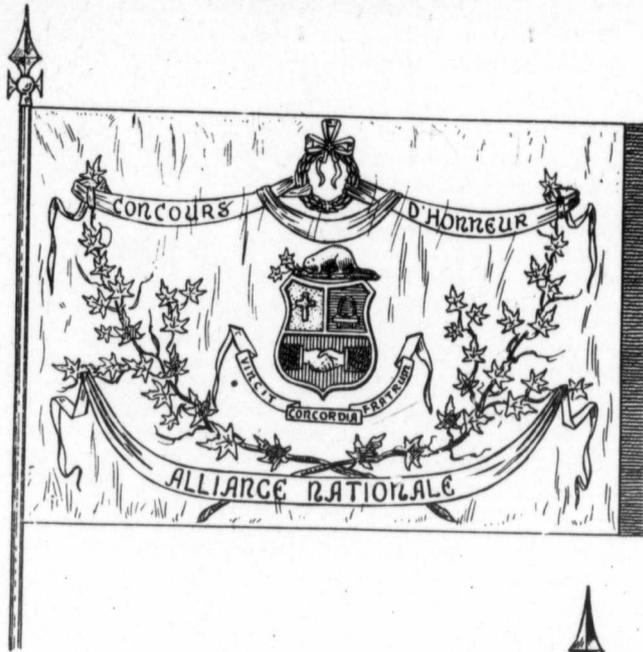
L'Hon. A. B. ROUTHIER.

Aidez-vous afin que les autres
vous aident

Voici une gerbe de vérités pratiques cueillies dans un journal américain.

Jeune homme, il y a une chose que vous ne pouvez pas faire: Vous ne pouvez pas réussir dans la vie sans travailler. De plus roués que vous l'ont essayé et ont failli. Vous ne pouvez pas flâner au coin des rues et dans les buvettes, fumer le cigare, raconter des histoires, boire le whisky aux dépens des autres, sans briser votre vie. Vous devez apprendre un métier ou bien vous mettre dans les affaires honnêtes. Si vous n'agissez pas ainsi, vous deviendrez un vagabond invétéré, évité par tout le monde, ne produisant rien — devenant simplement à la charge de vos parents ou de l'État. Il n'y a pas de place, en ce monde, pour les paresseux. Les fruits mûrs sont à la tête de l'arbre. Il faut grimper pour les avoir. Si vous attendez qu'ils tombent à vos pieds vous ne les aurez jamais. Les hommes habiles sauteront et les enlèveront. Remuez-vous. Faites quelque chose, quand même ce serait peu de chose. Cela servira de point de départ. Aidez vous et les autres vous aideront. Il n'y a pas de chemin fleuri pour aller au succès. Le labeur, la volonté, l'endurance, voilà les qualités nécessaires. Eveillez-vous et voyez ce que vous pouvez faire.

Nous ne prétendons pas que ces suggestions soient entièrement neuves, mais elles sont aussi bonnes maintenant que lorsqu'elles étaient nouvelles et inconnues.



LE DRAPEAU D'HONNEUR.



LE FANION.

Dessins des drapeau, étendard et fanion donnés en prix aux cercles dans le dernier concours et offerts de nouveau dans le concours actuel.



L'ÉTENDARD.

Le Monument Bourget et l'Alliance Nationale

Nous sommes heureux d'annoncer que le cercle Bourget a commencé son travail d'organisation en faveur du monument de Mgr Bourget. Une délégation, composée de MM. T. Charpentier, président, J. A. Dalpé, vice-président, T. A. Gauthier, trésorier, Dr C. A. Daigle et J. C. Lamothe, avocat, s'est présentée à une réunion du Bureau Exécutif pour lui soumettre le projet et demander son approbation. Le Bureau s'est rendu avec plaisir à cette demande et a décidé d'accorder tout son patronage à l'entreprise.

Le cercle Bourget adressera des circulaires à ses confrères du diocèse de Montréal, les invitant à y contribuer chacun pour leur part, afin que la somme totale qui sera présentée au nom de l'association soit des plus convenables. Un grand concert dans lequel figureront nos meilleurs artistes sera probablement donné au Monument National sous les auspices de Sa Grandeur Mgr Bruchési. Par considération pour notre président d'honneur, le titulaire de cette métropole diocésaine, par considération aussi pour la mémoire de son illustre prédécesseur, du saint évêque et du grand patriote qui fut Mgr Bourget, nous croyons que les membres de l'Alliance Nationale, qui seront appelés à le faire, contribueront avec plaisir à l'érection de ce monument. C'est un honneur que nous devons disputer aux autres, d'autant plus que la circonstance est exceptionnelle et ne saurait se présenter souvent. L'objet de l'entreprise répond bien du reste à l'un des buts poursuivis par notre association. Nous nous proposons en effet de travailler à la conservation et à la consolidation de nos institutions religieuses et nationales. Or, rendre hommage aux fondateurs de ces institutions, illustrer leur mémoire aux yeux de la postérité, n'est-ce pas marcher vers ce but et démontrer la sincérité de nos affirmations ? n'est-ce pas démontrer que nous sommes fiers de ces institutions et que nous y tenons comme à l'essence même de notre vie religieuse et nationale ?

Plusieurs associations contribueront à cette œuvre ; nulle d'entre elles n'a donc plus de raisons de le faire que la nôtre et l'Alliance Nationale, ne doit pas être la dernière sur la liste. Ici, comme ailleurs, notre association doit figurer avec honneur.

Le cercle Bourget a bien voulu se charger de l'organisation et voir à la perception des fonds, ce qui nécessitera beaucoup de travail de la part de ses officiers. Nous devons les féliciter de leur dévouement et leur prêter un concours généreux.

Pages oubliées

PORTRAIT DE WASHINGTON

Il y a eu un homme qui a mérité la gloire, et qui n'a violé ni son temps ni son pays, qui s'est fait admirer de notre siècle, et dont la renommée n'a rien coûté à la conscience de l'humanité ; un homme qui a partagé et soutenu toutes les idées vraies, toutes les passions légitimes de notre époque, sans en connaître ni les excès, ni les chimères, ni les faiblesses ; qui est parvenu à faire dominer son nom dans l'événement le plus national, et qui a été grand dans une révolution, grand par la guerre et par la politique, dans la liberté et dans le gouvernement, pour les philosophes et pour le peuple ; un sage enfin et un héros : c'est le général Washington.

Il descendait d'une famille ancienne en Angleterre. Celui de ses aïeux qui vint le premier s'établir en Virginie, sur les bords du Potomac, avait quitté l'Europe en 1657. Il appartenait à cette génération tout ensemble religieuse et politique contemporaine de la révolution. Il acheta des terres, il fut planteur, et son arrière petit-fils naquit dans les conditions de famille, de profession, de situation sociale, où se reproduit le plus complètement le caractère américain. Si le sort l'eût à jamais confiné dans la vie privée, il eût été un propriétaire intelligent, un agriculteur éclairé, d'une instruction simple, de mœurs sévères, soumis à la religion, jaloux de son honneur, robuste, actif, fait au travail, au danger, à la solitude, froid dans ses manières, obéi dans sa maison, respecté dans sa contrée, et obtenant facilement la déférence de tous par l'excellence de son jugement et l'énergie de sa volonté. Il eût ignoré toute sa vie que ses qualités, mises à l'épreuve des affaires publiques, s'élèveraient sans peine à leur niveau, et grandiraient à la mesure du théâtre où elles devraient se déployer. La plus modeste situation lui eût convenu, pourvu qu'elle fût digne ; il convint à la plus haute, égal à toutes par ses talents, supérieur à toutes par son caractère.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 903.

MONTREAL, AVRIL 1900

Ça et là

Un nouveau concours !

Le soutien de la veuve et des orphelins, c'est la société de bienfaisance.

Laisser quelque chose aux siens après sa mort, c'est capitaliser ses affections.

Désirez-vous que votre veuve vive aussi bien que votre femme ? Alors veillez-y.

La bonne société de bienfaisance est la richesse du pauvre et la sécurité du riche.

Négliger son devoir c'est causer du tort aux autres. Ne négligez pas de vous assurer.

Nous entrons dans le deuxième trimestre de l'année 1900. Amenez un membre avant la convention.

L'expérience nous apprend que l'année de la convention est toujours une année de succès remarquables.

Y a-t-il des sociétaires qui n'ont jamais gagné un prix dans nos rangs ? Ne serait-ce pas le temps d'essayer ?

Dites : " Je veux gagner tel prix," et jetez-vous dans la mêlée. Huit fois sur dix, on réussit à faire ce que l'on veut fortement.

Pas d'hésitation. S'il vous faut présenter des adhérents, eh bien ! trouvez-les. N'attendez pas qu'ils aillent s'offrir, prévenez-les.

Durant les deux mois qui commencent les sociétaires doivent combiner leurs efforts pour obtenir un résultat sans précédent.

Comment tenez-vous vos bonnes résolutions ? Nous sommes en avril—le quatrième mois de la nouvelle année est déjà fini, qu'avez-vous fait ?

Il est plus temps que jamais de proposer le candidat que vous promettez depuis si longtemps. Faites lui remplir sa demande d'admission sans retard.

Nous offrons spontanément nos sincères félicitations à M. P. A. Jodoin, président du cercle Belœil, No 144, qui vient d'être nommé préfet du comté de Chambly.

Le futur époux qui ne peut s'engager de payer les contributions d'une société pour assurer sa vie en faveur de sa future épouse, ne doit point penser au mariage.

Le deuxième grand prix du dernier concours, une médaille d'or, a été gagnée par M. Chevretils. Voilà encore un nom que les sociétaires doivent se rappeler.

Dix médailles d'argent ont été gagnées durant le dernier concours. C'est un beau résultat et les heureux vainqueurs ont droit à nos louanges et à nos souhaits de succès pour l'avenir.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, sur les nouvelles formules des *lettres de sortie* et des *avis de maladie*, que nous publions ici pour que tout le monde puisse en prendre connaissance.

La société de bienfaisance accoutume l'homme à penser aux autres, elle lui fait prendre des habitudes de travail régulières, et en le délivrant de l'anxiété et du surmenage, elle améliore sa santé.

L'Alliance Nationale présente ses félicitations à M. Labelle le vainqueur du dernier concours, le seul gagnant d'un voyage à Paris. M. Labelle est un travailleur hors ligne et qui n'en est pas à ses débuts. Ici même, dans cette revue, nous avons déjà publié son portrait, pour la même raison. Espérons que ce vétéran nous réserve encore des surprises.

Semblable à l'homme qui dit : "J'ai ce défaut, mais je peux l'abandonner quand je veux", est l'homme qui dit : "Je vais m'assurer dans quelque temps." Ils ne le font pas. L'un et l'autre, attendent une occasion qui ne se présentera jamais.

Le B. E. va adresser des *Avis de maladie* selon la formule publiée plus loin, à tous les Secrétaires-Financiers de cercle. Ces derniers voudront bien les distribuer aux membres de la Caisse des malades, afin qu'ils puissent s'en servir au besoin.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils doivent donner leur nouvelle adresse au Secrétaire-archiviste, de leur cercle et que ce dernier doit nous donner avis des changements avec les anciennes adresses. Toute négligence sera au préjudice des sociétaires qui seront privés de leur journal.

Nous avons publié dans notre dernier numéro une liste complète des vainqueurs du dernier concours. C'est un rôle d'honneur où figurent les noms des sociétaires qui ont bien mérité de leurs confrères. Nous les saluons chapeau bas, car ce sont des braves qui ont lutté avec l'espoir de vaincre et qui en effet ont vaincu. A la satisfaction qu'ils ont éprouvé d'avoir remporté la victoire, le B. E. a ajouté des récompenses *palpables* et il a bien fait, car c'est ainsi qu'il stimulera le zèle et qu'il le fera naître. Le zèle et le dévouement sont nécessaires à une société de bienfaisance et il est tout juste de les récompenser lorsqu'ils s'exercent pour le bénéfice de tous. Soldats couronnés, nous vous admirons, mais ne vous endormez pas sur vos lauriers. Un nouveau combat se prépare où nous aurons besoin de vos bras. Resterez-vous spectateurs impassibles, ne descendrez-vous pas à nouveau dans l'arène? Ne soutiendrez-vous pas votre réputation? Rappelez-vous que noblesse oblige!

Pensées

On ne peut faire du bien à tout le monde, mais on peut toujours témoigner de la bonté.

ROLLIN.

x

Ne vous repentez jamais du bien que vous aurez fait à un ami ; il vaudrait mieux rougir de ne lui en avoir point fait.

PLAUTE.



Concours de Recrutement

Du 1er Mai au 30 Juin 1900

ARRÊTÉ DU BUREAU EXÉCUTIF

En date du 25 Avril 1900

Les cercles, les bureaux de perception et les membres sont invités à prendre part à un concours de recrutement qui commencera le 1er mai pour se terminer le 30 juin prochain.

A l'occasion de ce concours, le Bureau Exécutif offre, à titre gracieux, les prix suivants, lesquels seront octroyés selon l'accomplissement des conditions ci-après déterminées :

RECOMPENSES PERSONNELLES

PRIX D'HONNEUR

Art 1. (A) *Prix de Province*.—La somme de \$100.00 au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans toute la province, à condition que ce nombre ne soit pas moindre de cinquante.

(B) *Prix de Division*.—Une montre en or au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres (au moins 15) dans la division dans laquelle son cercle ou B.P. est placé.

(C) *Premier prix dans chaque Cercle (ou B.P.)*.—Une montre en argent au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans son cercle ou B.P. (au moins 12).

Un membre qui aura mérité l'un des prix ci-dessus n'aura droit à aucun autre prix.

AUTRES PRIX

Art. 2. (A) *Un Médailon en or*—à tout sociétaire qui fera admettre huit membres ou plus.

(B) *Une Epingle de Cravate en or*—à tout sociétaire qui fera admettre au moins trois membres.

(C) *Une Médaille du C.M. ou un Insigne de Membre*—à tout sociétaire qui fera admettre un membre.

Nul ne pourra recevoir plus d'un des trois prix ci-dessus.

En outre des prix offerts par le présent article, une somme de \$1.50 pour chaque membre examiné et admis dans le mois de mai 1900 et qui sera en règle le 1er mars 1901, sera alors payée au proposeur de ce membre, et une somme de \$1.00 pour chaque membre admis dans le mois de juin 1900, aux mêmes conditions.

RECOMPENSES DE CERCLES OU BUREAUX DE PERCEPTION

PRIX D'HONNEUR

Art. 3. (A) *Prix de Province.* — Le cercle ou bureau de perception qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans la province aura droit à une collection de livres (en langue française) valant \$75.00, à condition que ce nombre ne soit pas moindre de soixante-quinze membres.

(B) *Prix de Division.* — Le cercle ou bureau de perception qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans sa division de concours (au moins 40) aura droit à un drapeau d'honneur.

AUTRES PRIX

Art. 4. (A) *Un Étendard aux armes de la Société* — à tout cercle qui augmentera son effectif de 40 % (moyennant que cette augmentation ne soit pas moindre de 25 membres).

(B) *Un Fanion aux armes de la Société* — pour une augmentation de 30 % (au moins 15 membres).

(C) *Une Enseigne émailée désignant le nom du Cercle* — pour une augmentation de 10 % (au moins 8 membres).

Art. 5. — Le même cercle ou bureau de perception ne peut gagner plus d'un prix.

COMPOSITION DES DIVISIONS

Art. 6. — Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble :

1^{re} Division. — Les cités et les villes de Montréal, St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Louis du Mile-End, Maisonneuve ;

2^e Division. — La cité de Québec ;

3^e Division. — Les cités et villes de St-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Lévis, Trois-Rivières, Delorimier, Sherbrooke, Hull, St-Jérôme, Joliette et Sorel ;

4^e Division. — Les comtés de St-Maurice, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, et

tout le territoire de cette province au nord et au nord-est de ces comtés ;

5^e Division. — Les comtés au nord du St-Laurent, depuis Maskinongé inclusivement jusqu'à Pontiac, et les comtés de La-val, Jacques-Cartier et Hochelaga ;

6^e Division. — Les comtés de la rive sud du St-Laurent jusqu'aux frontières des Etats-Unis et aux comtés de Compton, Wolfe, Arthabaska et Nicolet exclusivement.

Les villes comprises dans les trois premières divisions sont exclues de leur comté respectif pour les fins du concours, et leurs cercles (ou B. P.) ne pourront, par conséquent, concourir dans une autre division que celle qui leur est assignée.

AUTRES CONDITIONS

Art. 7. — Au cas où, par suite d'égalité dans le nombre de membres présentés par deux ou plusieurs sociétés, ou dans l'augmentation de l'effectif de membres en règle par deux ou plusieurs cercles (ou B. P.), le Bureau Exécutif pourra établir un nouveau concours d'un mois pour les concurrents qui auront obtenu des résultats égaux pour décider de l'adjudication des prix en contestation.

Art. 8. — Les cercles pourront diminuer par règlement, s'ils le désirent, de \$1.00 chacun, les taux du droit d'entrée établi par l'article 176, pour les candidats qui seront définitivement admis pendant ce concours ; et les taux du droit d'entrée dans les bureaux de perception sont diminués de \$1.00 chacun, pour les membres proposés et admis pendant ce concours.

Art. 9. — Les membres fondateurs d'un cercle et les membres admis dans un bureau de perception lors de son institution ne seront pas comptés, et les changements de cercle par lettre de sortie ne modifieront pas la situation des cercles intéressés.

Art. 10. — Le Président et le Secrétaire-archiviste de chaque cercle et le Percepteur de chaque bureau de perception prépareront, certifieront et expédieront au Secrétaire général un état détaillé donnant les noms et prenoms des candidats admis et ceux de leurs proposeurs. Les cercles ou bureaux de perception dont les états n'auront pas été adressés au Secrétaire général avant le 15 juillet 1900 pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi j'ai signé.

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 26 avril 1900.

S. G.

Lettre de Sortie

Formule No 13.

I

*A tous nos Confrères de l'Alliance Nationale,
Salut :*

SACHEZ QUE MONSIEUR....., qui a apposé sa signature dans la marge ci-contre, a été régulièrement admis membre de L'ALLIANCE NATIONALE, Cercle (ou B. P.)..... No.... dont le siège d'affaire est établi à..... Comité de..... P. Q., le... jour de... I... ; qu'il est titulaire du certificat de dotation No... pour lequel il paie \$... mensuellement ; qu'il est inscrit à la caisse des malades sous l'âge de... ans, depuis le... I... ; que depuis son admission dans ce cercle (ou bureau de perception), il a retiré des bénéfices de maladie pour un montant de \$... ; que la réserve requise pour ce membre à la caisse des malades, aux termes des Statuts, Art. 211, 211 A et 211 B, est de \$... ; qu'il est membre en règle et a acquitté toutes les charges portées contre lui ou dont il pourrait être redevable pendant le prochain mois ; enfin qu'il n'est sous le coup d'aucune accusation.

Signature

En conséquence, vu la demande qu'il nous en a faite, nous recommandons son agrégation, sous un délai de deux mois à compter de ce jour, à tout cercle de L'ALLIANCE NATIONALE auquel il pourra s'adresser dans ce but.

En foi de quoi, nous avons ordonné d'apposer aux présentes les signatures de notre président et de notre secrétaire-archiviste et l'empreinte de notre cachet le... jour de... I....

Le président,.....

Le secrétaire-archiviste,.....

II

A l'Alliance Nationale, Cercle (ou Bureau de Perception),..... No....

J'ai l'honneur de vous présenter d'autre part ma lettre de sortie, et vous prie respectueusement de bien vouloir m'inscrire au nombre des membre du Cercle (ou Bureau de perception)..... No.... A l'appui de ma demande je fais les déclarations suivantes et je consens à perdre tous les droits que confère l'inscription à la caisse des malades et à être exclu comme membre de cette caisse, si ces déclarations ne sont pas conformes à la vérité :

1. Je suis présentement en bonne santé et je pratique la sobriété ;
2. Je suis inscrit à la caisse des malades depuis le..... I.... ;
3. Depuis mon admission dans l'ALLIANCE NATIONALE, j'ai été atteint des maladies suivantes :

Nom de la maladie.	Date.	Durée.	Montant retiré	Médecin traitant.
..... I....	\$.....
..... I....	\$.....

Signé à..... le..... 190

Signature.....

III

RAPPORT

Du Comité d'Investigation (dans les Cercles) ou du Comité de Surveillance (dans les Bureaux de Perception).

Les soussignés font rapport..... sur
(favorable ou défavorable)
la demande d'agrégation ci-dessus de M.....
Signé à..... le..... I....

NOTE.—S'il s'agit d'une affiliation à un bureau de perception, cette lettre de sortie doit être remise au percepteur, qui la soumet au Comité de Surveillance et la transmet ensuite au Conseil Général qui prononce sur cette demande.

Avis de Maladie

Formule No 5.

..... 190
(Date.)

A Monsieur.....

Monsieur,—Je vous informe que, pour cause de maladie je suis arrêté dans mon travail et que je ne suis vaquer à aucune occupation.

En conséquence, je désire recevoir l'indemnité accordée aux malades.

(Signature du réclamant.)

Membre du Cercle (ou B. P.)..... No....

Adresse.....

Cet Avis doit être adressé aux Officiers suivants :

POUR LA CAISSE LOCALE : — Au Secrétaire-Archiviste du cercle.

POUR LA CAISSE CENTRALE : — 10 Au Secrétaire-Général ; Au Secrétaire-Archiviste du cercle ou au Président du Comité de Surveillance du Bureau de Perception.

Reçu l'avis ci-dessus le..... 190

(Signature de l'officier)

N. B.—La maladie est censée commencer le jour de la réception de l'avis de maladie. Aucuns bénéfices ne sont accordés lorsque les avis requis n'ont pas été transmis régulièrement.

CONDOLÉANCES

CERCLE BEAUHARNOIS, No 3.

Proposé par M. J. Fortier, secondé par M. W. Bourdon, que les membres du Cercle de Beauharnois, ont appris avec douleur la mort de l'épouse bien aimée de M. Louis Parent, membre du dit Cercle.

Que les membres offrent leurs plus sincères condoléances à l'époux éprouvé.

J. E. LARICHELIERE,
Beauharnois, 16 mars 1900. Sec. Arch.

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Proposé par M. Chs Duquette, secondé par M. C. O. Pilon :

Que les membres du Cercle St-Charles No 10, ont appris avec douleur, la mort de M. A Gagnier, père de MM. F. X. Gagnier, M. D., et J. Z. Gagnier, épicier, et aussi beau-père de M. Jos. Descent, machiniste, et offrent à leurs trois confrères leurs plus sincères condoléances.

Proposé par M. O. Deschamps, secondé par M. D. Dubé :

Que copies de la présente résolution soient envoyées aux trois membres ci-dessus nommés et à la *Revue* de l'Association pour publication.

Proposé par M. I. J. Sarault, secondé par M. T. Filiatrault :

Que les membres du Cercle St-Charles No 10, ont appris avec douleur, la mort de M. McKen, père de M. Jos. McKen, membre de ce cercle, et offrent à leur confrère leurs plus sincères condoléances.

Proposé par M. E. Pinsonneault, secondé par M. H. Dubuc :

Que copies de la présente résolution soient envoyées à M. Jos. McKen et à la *Revue* de l'Association pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

Montréal, 11 avril 1900.

CERCLE ST-VINCENT NO 42.

Proposé par MM. J. E. Lachapelle et H. Wolff, appuyé par MM. T. Brière et E. Martineau, que les membres du Cercle St-Vincent No 42, ont appris avec regret, le décès de la mère de leur digne Président, M P. Larivière.

Les membres du Cercle offrent à ce confrère éprouvé leurs cordiales sympathies et leurs plus sincères condoléances.

HOR. PAQUETTE,
Sec.-Arch.

Montréal, 20 février 1900.

CERCLE JEANNE D'ARC, NO 53.

Le cercle Jeanne d'Arc No 53, a sa réunion du 28 mars dernier, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. Alcide Chaussé, secondé par le Dr C. A. Daigle :

Que les membres du Cercle Jeanne d'Arc, No 53, ont appris avec une vive douleur, la mort de Madame S. Gravel, mère de M. F. S. Gravel, membre de ce cercle et offrent leurs plus sincères condoléances à leur confrère.

Proposé par M. J. A. Cypihot, secondé par M. J. Albert Charpentier, que les membres du Cercle Jeanne d'Arc No 53, ont appris avec peine la mort de M. A. Dépatie, père de feu J. A. E. Dépatie, membre fondateur de ce cercle, qu'ils prient la famille du défunt de bien vouloir agréer leurs plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de les frapper.

Proposé par M. C. A. E. Narbonne, secondé par M. J. Euclide Pilon, qu'une copie des présentes résolutions soit envoyée aux familles des défunts, à la *Revue* de l'Alliance Nationale et à la *Feuille d'Erable*.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Sec.-Arch.

Montréal, 2 avril 1900.

CERCLE JACQUES CARTIER, NO 49.

A une assemblée régulière du Cercle Jacques Cartier, tenue mardi le 27 février 1900, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité.

Il fut proposé par M. Alp. S. Pelletier, secondé par M. A. V. Robert, que ce Cercle a appris avec un vif regret la mort de deux de nos confrères, MM. Auguste Fuchs et Didace Lalonde, l'un décédé le 24 janvier et l'autre le 20 février 1900, et que nous nous joignons à leurs familles pour déplorer la perte douloureuse qu'elles viennent de subir dans la personne de leur chef, et que copie de cette résolution soit transmise à leur famille ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale.

JOSEPH FOURNIER,
Sec.-Arch.

Lachine, 12 mars 1900.

CERCLE STE-MARIE, NO 146.

Proposé par MM. T. Trudeau et L. G. Lapointe et résolu unanimement : Que les membres de ce Cercle ont appris avec douleur la mort de M. F. Beauchamp, père de deux de nos membres, MM. J. M. et Z. Beauchamp, et prie ces confrères et leurs familles de bien vouloir agréer les sentiments de profonde sympathie de tous les membres dans le malheur qui vient de les frapper, et que copie de la présente résolution soit envoyée à MM. J. M. et Z. Beauchamp et au Bulletin de l'Alliance, pour publication.

Proposé par MM. T. Trudeau et Jos. Bourgelas et résolu unanimement : Que les membres de ce Cercle ont appris avec douleur la mort de l'enfant de M. Jos. Ste-Marie, membre de notre Cercle et prie la famille Ste-Marie de vouloir bien agréer les sentiments de profonde sympathie de tous les membres, à l'occasion de la perte douloureuse qu'elle vient de faire et que copie de la présente résolution soit envoyée à M. Jos. Ste-Marie et au Bulletin de l'Alliance pour publication.

A. JACQUES,
Sec.

Montréal, 6 avril 1900.

Accusés de Réception

St-Jean, 6 avril 1900.

M. le Secrétaire Général de
l'Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour le chèque de \$1,000.00 en paiement du certificat de dotation dont feu J. H. Mercier, mon époux, était titulaire dans votre société.

Votre dévouée,
(Signé) CORINNE EUGÉNIE BOURGOUIN.

St-Evariste Forsyth, 13 avril 1900.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre chèque au montant de mille dollars, lequel m'a été remis par les officiers du cercle St-Evariste, No 137, comme parfait paiement du certificat de dotation, No 6912, de feu Cyrille Fortin, mon époux.

J'ai remis ce certificat acquitté à M. J. A. Dallaire, Sb. P. G.

Je vous remercie beaucoup de la diligence avec laquelle cette affaire a été réglée.

Votre très humble,
(Signé) Dame Vve ZÉLIA LACHANCE.

On a observé qu'en général les hommes d'étude ont une vie longue. Et la raison : le travail, le travail intellectuel surtout, donne de la force et de la vigueur à l'âme ; or, l'âme étant la forme du corps, quoi d'étonnant que cet être spirituel et immortel soutienne et fortifie l'être matériel qu'elle anime, alors que, usé par les ans, il devrait tomber et mourir ? — L'abbé J. OLIVE.

Excursion

Du Cercle St-Charles, No 10 et Suc.
St-Charles Soc. des Artisans

Le cercle St-Charles, avec son activité ordinaire, est à préparer, de concert avec la succursale St-Charles des Artisans, la première excursion de la saison, qui se fera à Montfort, le 27 mai prochain, et dont le programme se trouve dans la pancarte-annonce suivante :

Passage, aller et retour, adultes : \$1.25 ; enfants : 60 cts.

Départ de la gare Place Viger à 8.30 a.m.

Départ de Montfort, pour retour à 7 p.m.

Paysages féériques ! Scènes grandioses ! Jeux et amusements nombreux et variés. Repas servis à Montfort, 25 cts.

N. B — Au cas de mauvais temps, l'excursion sera remise au dimanche suivant.

Tout fait présager succès.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	N ^o	Approuvé par Cercles.
Prévost, Avila.	S F.	Sagard.....	48	30 mars 00
Prévost, Achille	T.	"	"	" " " "

BUREAUX DE PERCEPTION

			Approuvé par B.E.	
Eltus Groulx...	Per.	B.P St-Laurent	36	14 fév. 00
A. Baril.....	"	" St-Félix...	12	21 mars 00
J. E. Michaud.	"	" St-Hugues.	2	26 " "

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après les messieurs dont les noms suivent :

MM. N. Boyer, cercle St-Paul, No 36 ; Louis Lavigne, cercle N. D. de Bonsecours, No 89 ; E. Mallette, cercle Richelieu, No 102 ; J. A. D. Vézina, cercle St-Edouard, No 126.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles et bureaux de perception suivants :

MM. H. E. Choquette, B. P., St-Hilaire, No 39 ; J. D. Pagé, B. P., Waterloo, No 40.

MÉDECINS-EXAMINATEURS ADJOINTS

MM. Jos. A. Poirier, cercle St-Jean Crystostome, No 54 ; P. Z. Mignault, B. P., Ste-Scholastique, No 6.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. WATERLOO, No 40. — Institué à Waterloo, comté de Shefford, le 2 avril 1900.

Percepteur, Gustave A. Pitau ; Md. E., J. D. Pagé.

Accusés de Réception

Lachine, 30 mars 1900.

M. le Secrétaire Général de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de mille dollars à mon ordre comme bénéficiaire du certificat de dotation en faveur d'Auguste Fusch, mon défunt mari.

Veillez, monsieur le secrétaire, accepter mes sincères remerciements pour la manière prompte avec laquelle votre société a réglé cette réclamation.

Votre toute dévouée,

(Signé) DÉLIMA COUSINEAU.

Témoins { J. THÉO LECLERC,
ADH. PARÉ,
ODILON BRAZEAU.

Québec, 30 mars 1900

M. Elzéar Paquet, V.P.G.,
Alliance Nationale.

Monsieur,

C'est avec reconnaissance que j'accuse réception du chèque de mille dollars en paiement du certificat de dotation No 4244 dont mon époux, J. Lapointe, était titulaire.

Puisse l'Alliance Nationale grandir et prospérer afin de continuer son rôle si important pour le soulagement des familles dans l'affliction.

Votre dévouée,

(Signé) MARIE LÉA LABRECQUE.

Montréal, 6 avril 1900.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de la somme de \$250.00 en règlement final de tout ce auquel j'ai droit comme bénéficiaire pour infirmité complète et permanente et en acompte du certificat de dotation, No 2466, de \$500.00 dont je suis titulaire dans votre société.

Veillez agréer en même temps mes remerciements pour le prompt règlement de ma réclamation.

Votre dévoué,

(Signé) MALCOLM ALFRED BOUCHER.

ETAT FINANCIER

Au 28 Février 1900

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 janvier 1900.....	\$175,218.84
Produit des contributions de février 1900.....	5,696.09

\$180,914.93

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu André Parent.....	\$ 1,000.00
Par bénéficiaires de feu Henri St-Onge.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Hector Lamarre.....	1,000.00
Par remboursement, contribution André Parent.....	1.12
Par bénéficiaires de feu Adolphe Martin, à compte.....	150.00
Par frais examen Legendre et St-Onge.....	8.80
Par Caisse Générale, 5%.....	284.80
Par balance au 28 fév. 1900..	177,470.21

\$180,914.93

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 janvier 1900.....	\$ 596.05
Produit des contributions de février 1900.....	107.32

\$ 703.37

DÉBOURSÉS

Par bénéfices (G. Hamel, B.P. St-Sylvère, No 16).....	\$ 6.57
Par bénéfices (Oliva Hamel, B.P. St-Sylvère, No 16).....	10.00
Par bénéfices (V. F. Thibault, B.P. Ste-Scholastique, No 6)..	.86
Par Caisse Générale, 5%.....	5.37
Par balance au 28 fév. 1900....	680.57

\$ 703.37

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$177,470.21
Balance Caisse Générale.....	2,241.59
Balance Caisse Centrale des Malades.....	680.57
Balance Caisse d'Épargne.....	3,061.43

\$183,453.80

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique	\$10,500.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité	250.00
Prêts hypothécaires.....	135,825.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.....	28,693.62
En mains.....	1,544.30

\$183,712.92

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 259.10

\$183,453.80

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er mars 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON,

RAOUL TOURANGEAU, }

} Auditeurs.

Accusés de Réception

Montréal, 21 février 1900.

M. le Secrétaire Général de

l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de mille dollars, montant de la police d'assurance que détenait mon mari, M. Henri St-Onge, dans votre société.

Je ne sais vraiment lequel je dois le plus louer de l'empressement délicat que vous avez montré à régler ma réclamation ou du zèle et de la courtoisie dont j'ai été l'objet de la part des officiers du cercle Notre-Dame dont mon mari faisait partie.

Veillez recevoir monsieur, au nom de tous, l'expression de ma gratitude et de mes remerciements sincères et les vœux que je fais pour la prospérité de l'Alliance Nationale.

Votre toute dévouée,

(Signé) MADAME HENRI ST-ONGE

Joliette, 13 février 1900.

M. L. J. D. Papineau,

Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque au montant de mille dollars (\$1,000.00) en règlement du certificat de dotation que feu André Parent, mon époux, détenait dans votre société.

Remise m'a aussi généreusement été faite d'une somme de \$1.12 montant d'un mois de contribution que feu mon mari avait payé d'avance.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,

DAME VVE ANDRÉ PARENT.

MORTALITÉ

- No 99. — CHARLES ARCHIBALD BRIGGS, 60 ans, admis dans le cercle Notre Dame, No 11, le 18 juillet 1893, est décédé le 11 novembre 1899. Cause : *Mort s. bite*.
Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$500.
- No 100. — JOSEPH HENRI MERCIER, 46 ans, admis dans le cercle St-Jean, No 78, le 27 novembre 1895, est décédé le 7 janvier 1900. Cause : *Tuberculose*.
Bénéficiaire : Corinne Eugénie Bourgouin, épouse, \$1,000.00.
- No 101. — J. J. M. LAPOINTE, 25 ans, admis dans le cercle Notre-Dame des Victoires, No 94, le 18 juin 1896, est décédé le 13 janvier 1900. Cause : *Tuberculose*.
Bénéficiaire : Marie Léa Labrecque, épouse, \$1,000.
- No 102. — AUGUSTE FUCHS, 49 ans, admis dans le cercle Jacques-Cartier, No 49, le 16 juin 1896, est décédé le 24 janvier 1900. Cause : *Phthisie générale*.
Bénéficiaire : Délina Cousineau, épouse, \$1,000.00.
- No 103. — CYRILLE FORTIN, 27 ans, admis dans le cercle St-Evariste, No 137, le 25 juillet 1898, est décédé le 7 février 1900. Cause : *Pneumonie*.
Bénéficiaire : Zélia Lachance, épouse, \$1,000.00.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Pres. C. U. Ouellette, 96 Quésnel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., Azarie Sénéchal, 3128 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., J. Deslauriers; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Joseph Fortier Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Emery Bellefeuille; Prés., Placide Lalonde; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaré; Md.E., P. A. Valois (La-chine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Fulford, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., S. Beauchamp, 374e Papineau; Prés., J. E. Barnabé, 1100 Ontario; S.A., A. Chevalier, Ave Irvine, Westmount; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacre-Cœur

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Geo. A. Vallec; Prés., Chs Laurendeau; S.A., M. O. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., J. A. Charest, N.P.; Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 287 Centre; Prés. Hon., Fr. Jos. Bonin, 287 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94e Laprairie; S.A., N. Belisle, 12 Chateaugay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Md.E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; Prés., J. A. Payette, 2057 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av du Parc; S.F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Beaudoin, 3665 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavalée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G. Narcisse Bélie; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Aphée Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doncet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., A. Alf. Lavalée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Beraard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., Hervé Moul; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 6831 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., J. E. A. Pin, 177 Des Commissaires; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfosés. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durrin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offi e du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., Aug. Beauvois; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Desroches; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb P.G., Flavien Lambert, 90 Déséry; Prés. Arthur Chagnon, 135 Déséry; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., G. Di-gnard, 31 Hudon; Md.E., J. H. Garceau, 164 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Déséry.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.: S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges—Sb P.G., Nap. St. Amour; Prés., Ludger Héguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Fraig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Sb P.G., J. H. Fortin; Prés., Alfred Champagne; S.A., Dieu-donné Guyon; S.F., J. M. Richard; Md.E., C. C. Tétraul. Réunions, dernier dimanche du mois, bureau de J. M. Richard.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Du-charme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leslé, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a cont Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Van-dreuil, 607 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 558 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doute; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb P.G., et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois ad bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e diman-che du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Hanson.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb P.G., M. Adgémire Béllie; Prés., L. D. Frigant; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamou-reux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Las-salle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., F. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb P.G., Chs. Mathieu, 263 Amherst; Prés., J. N. Duhamel, 57 Visitation; S.A., J. A. Chaussé, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49s Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb P.G., Pierre Marcile; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Labouradière; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Guimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb P.G., Td. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor-Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Ugel Archambault. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption

Sb P.G., et S.F., Téléphone Marcier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samed-i du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancoc; S.F., J. B. Hébert; Md.E., S. A. Louglin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb P.G., C. A. Breton; Prés. Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb P.G., Hormidas Ricard; Prés., Joseph Chailfoux; S.A., Aloïse Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lus-tier. Réunions, 4e mardi, soubsélement de l'église de Maison-neuve, Avenue Lasalle, 8½ hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier

Sb P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

Sb P.G., L. P. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., S. Hur-teleu, 1247 Sanguinet; S.A., J. E. Fyfe, 1347 Sanguinet; S.F., C. A. Clément, 1823 St-Timothé, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis. Réunions, 3e mercredi du mois, Bureau Éléva-teur Beaubien.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb P.G., J. A. Teasdale, 178 Saint-Denis; Prés., T. Charpen-tier, 157 Papineau; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai-onneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96A Visi-tation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 8 hrs p. m.

No 97—CERCLE BEAUFORT, Co Québec

Sb P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Ter-tien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal

Sb P.G., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; Prés., O. Deslozes, 120 St-Martin; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arb. Gagnon, 456 Berri; Ed.M., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel : Prés. et Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel : S.A., U. E. de Chantal, 391 Montcalm : S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier. Réunions, 1er et 3me mercredi, à 8 hrs p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès : Prés., Joseph Robillard, Rue Beaudoin : S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques : S.F., Joseph Prigent, 2225 St-Jacques : Md.E., O. H. Létonneau, coins des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mercredi, au No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., Jos. Labelle, 293 Delisle, Ste-Cunégonde : Prés., J. M. Marcotte 83 St-Jacques : S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques : S.F., F. X. Dubé, 74 St-Antoine ; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123.—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., H. Mitchell, 1712 St-Jacques, St-Henri ; Prés., J. N. Laundry, 220 Atwater, St-Henri ; S.A., Jos. Brisebois, 568 St-Antoine, St-Henri ; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri ; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredi au No 239 Richeieu, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert : Prés., J. A. Ripel, 1858 St-Hubert : S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien : S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Beaupré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg : Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre Dame : S.A., J. H. Lefebvre, 801 St-Hubert : S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester : Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredi, au Monument National.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier. O. M. I. Rue Visitation ; Sb.P.G., Emile Desy, 1334 Ste-Catherine : Prés., Rod Carrière, 1406 Ste-Catherine : S.A., A. Jacques, 371 St-Denis ; S.F., Jos Marois, 152 Plessis ; Md.E., J. N. Pionte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

— SUR —

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR
LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de
Beurreries et Fromageries
L'Excellent Extrait de Pressure et
Couleur à Fromage **B.** d'or.
La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre,
le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)